



Service des Initiatives publiques
14 rue Louis Talamoni
Tél. 01 89 12 43 15 / 01 89 12 43 16

1 formulaire par manège ou boutique

N° de reçu :

Formulaire d'inscription

Foire au troc et aux cochons

Samedi 9 et dimanche 10 novembre 2024

Document à remplir et à rapporter lors de la réunion de placement du **lundi 7 octobre - 9h30** - dernier délai, accompagné de tous les documents nécessaires dont la liste figure ci-dessous.

NOM

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone / portable

Adresse mail

Nom du manège ou de la boutique, pour lequel vous souhaitez participer :

.....

Métrage :

Longueur (panneaux ouverts, flèche comprise) :

Largeur (panneaux ouverts) :

Diamètre (barrière éventuel inclus) :

Toute fausse déclaration, sur le métrage des différents métiers, constatée par nos services entraînera l'impossibilité de participer à la « Foire au Troc et aux Cochons ».

Branchement électrique : Autonome

Raccordement au réseau public

Pour rappel, le montage des boutiques et manèges doit être effectué selon les règles de l'art et les installations électriques (tableaux, armoires, raccordement, etc...) aux normes en vigueur et protégées de l'accès au public, au besoin, à l'aide de barrières et/ou de passages de câbles.

Documents à joindre à votre demande d'inscription, obligatoirement établis à votre nom :

- Assurance Responsabilité Civile, pour le manège ou la boutique concerné(e), pour la période de la Foire et en cours de validité.
- Certificat de conformité des installations techniques, de moins de 3 ans.
- Extrait Kbis d'inscription au Registre du Commerce, mentionnant l'activité pour laquelle vous demandez un emplacement, original de moins de 3 mois.
- Attestation de versements des cotisations URSSAF, pour l'exercice en cours.

Les dossiers incomplets seront systématiquement redonnés à leurs expéditeurs et ne seront pas pris en considération.

Le fait d'apporter un dossier complet n'oblige pas l'organisateur à fournir un emplacement au demandeur.

Le demandeur soussigné a pris connaissance des conditions d'inscriptions et s'engage à les respecter.

Fait à Champigny, le 2024

Signature